

## PECHES DE SAUVETAGE

Les opérations de travaux conduites dans nos ouvrages (canaux d'amenée, cuvette des retenues) nécessitent une mise à sec et donc des opérations de vidange.

Ces milieux en eau recèlent des richesses dont d'importantes populations de poisson. C'est notamment le cas des canaux qui sont des réserves de pêche où toute activité de pêche est interdite. Ces canaux possèdent des poissons dérivant des cours d'eau détournés mais également des poissons « produits » sur place : les canaux servant de zones de nurserie pour certaines espèces.

Afin d'éviter toute mortalité de la faune piscicole (ichtyofaune) des opérations de pêche avant vidange (pêche de sauvetage) sont régulièrement effectuées.

Etant donnés les volumes d'eau vidangés, les volumes de poissons (biomasse) sont également imposants de quelques kg à plus de 40 tonnes.



**Des pêches saisonnières pour des opérations de travaux au long cours** associées à la vidange annuelle du CAS s'est déroulée dans des conditions climatiques très défavorables à la survie des poissons (fort ensoleillement) et pendant le curage des sédiments (fortes densités de matières en suspension qui colmatent les ouies).

Afin d'éviter toute mortalité et apprécier les capacités d'adaptation des poissons, la pêche s'est échelonnée tout le long du mois de juin.

Les techniques de pêche ont été adaptées au contexte de la vidange (12 cm/jour), des travaux et aux poissons. En pleine eau, les poissons sensibles comme les truites ou les anguilles ont été récupérés par des « engins » de type « chaussette » (verveux) et remis en rivière tandis que les espèces les moins fragiles ont été prises aux filets ou à l'électricité et mises dans le réservoir Seine.

Les 12,6 km du canal ont ainsi été pêché ; **8 tonnes 5 de poissons** ont été sauvés.

Le CAS du fait de son statut de réserve de pêche et de son caractère attractif (eaux chaudes, végétation importante) est un vrai havre pour les poissons, la densité de poisson à l'hectare est impressionnante : **150 kg/ha !**

Les poissons sauvés coulent désormais des jours tranquilles dans le lac Seine à la grande satisfaction des pêcheurs.

**Des pêches exceptionnelles décennales** ont mobilisé quant à elles des moyens exceptionnels au regard de l'ampleur de la tâche attendue : entre 20 et 30 tonnes à récupérer selon les estimations de la dernière vidange décennale en 2001. Ainsi, ce sont des moyens forts impressionnants qui ont été déployés ressemblant à une équipe de pêcheurs en haute mer et leur arsenal (pontons flottants, viviers réfrigérés, engins de levage, hydroglisseurs....). La pêche a mobilisé une équipe de 10 personnes pendant 10 jours et 10 nuits. Les opérations étaient validées par les agents de la fédération de pêche de la Nièvre et sous contrôle de la police de l'eau (DDT) et de la pêche (ONEMA). Une réunion de coordination s'est tenue tous les jours pendant toute la durée de la pêche.

Au bilan ce sont près de **36 tonnes de poissons** qui ont été récupérées. La plus belle prise est un silure de 47 kg, le plus gros tonnage est représenté par les **brèmes (18 tonnes)** et les plus faibles effectifs sont **les truites (3 pièces)**. Le peuplement en dehors des brèmes est dominé par les **carpes (10 tonnes)** et les **sandres (3 tonnes)**. La biomasse est 68 Kg/ha liée aux eaux froides et à la grande profondeur du lac (40 m).

